

VENDRE OU DONNER SON VÉHICULE / DÉCLARER LA VENTE (OU LE DON) EN LIGNE SUR L'ANTS

I) Vous souhaitez d'abord rencontrer l'acquéreur afin d'effectuer la transaction pour ensuite déclarer la vente (ou le don) en ligne sur le site de l'ANTS.

Étape 1 – Préparation des documents :

- Rendez-vous sur le site du Service public pour télécharger et imprimer le formulaire cerfa n° 15776*01: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20300>
- Rendez-vous ensuite sur le site du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV), pour télécharger et imprimer un certificat de situation administrative (certificat de non-gage) : https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/accueil_certificat

Étape 2 : Rencontre et transaction avec l'acquéreur :

- Transmettez à l'acquéreur le certificat de situation administrative (daté de moins de 15 jours). Remplissez avec lui les deux exemplaires du certificat de cession. Conservez-bien l'exemplaire n°1 et remettez-lui l'exemplaire n°2 ainsi que la carte grise barrée et signée.

Étape 3 – Déclaration de la vente (ou du don) en ligne sur le site de l'ANTS :

Rendez-vous sur: <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

- Cliquez sur « **Mon Espace** » (bouton situé en haut à droite de l'écran). Si vous possédez déjà un compte **FranceConnect** (impots.gouv.fr, ameli.fr, idn.laposte.fr, [mobile connect et moi](https://mobile.connect.et.moi)), allez à la rubrique [**Je possède déjà un compte, je m'identifie**] et cliquez sur le bouton « **S'identifier avec FranceConnect** ». Choisissez le compte que vous possédez et identifiez-vous. Si vous n'avez pas de compte **FranceConnect** vous pouvez en créer un (**voir troisième page**)
- Une fois sur le tableau de bord cliquez sur le bouton « **Mon Espace Véhicule** ».
- Dans la rubrique [**Effectuer une nouvelle demande**]/[**Type de demande**], cliquez sur le menu déroulant et sélectionnez :
 - « **Je vends ou je donne mon véhicule** »
 - Cliquez sur « **Ajouter une demande** »

Première étape [Pour commencer] :

- [Je fais la démarche] Cliquez sur « **Pour moi-même** ».
- [Numéro d'immatriculation] **Notez le numéro d'immatriculation exactement comme il est inscrit sur votre carte grise en majuscules (sans oublier les traits d'union (dits tirets du 6 ou tirets du milieu) le cas échéant).**
- Cliquez sur « **Démarrer la procédure** ».

Deuxième étape [Identité de l'acquéreur] :

- Renseignez les informations personnelles de l'acquéreur.
- « **Avant de poursuivre, veuillez vérifier votre saisie, aucune modification ne sera possible. En cas d'erreur, vous devrez abandonner cette démarche et en créer une nouvelle.** »
- Cliquez sur « **Poursuivre** ».

Troisième étape [Déclaration de cession] :

- Notez bien le « **Numéro de la démarche** ».
- Notez également le « **Code de cession du véhicule** » (ce code est à transmettre à l'acquéreur).
- Téléchargez le « **Certificat de Situation Administrative** ».
- Cliquez sur « **Finaliser** ».
- Complétez les champs demandés des rubriques [**Informations liées à la cession**] et [**Adresse de l'acquéreur**].
- Cliquez sur « **Poursuivre** ».

Quatrième étape [Récapitulatif] :

- Relisez bien les informations que vous avez saisies.
- **Lisez attentivement les conditions légales d'utilisation** elles vous engagent sur l'exactitude des informations que vous transmettez puis **cochez les cases correspondantes**.
- Cliquez sur « **Valider** ».

Cinquième étape [Finalisation], téléchargez et imprimez :

- le « **Récapitulatif de la demande** » qui est un **accusé d'enregistrement de la déclaration de cession**. Ce document vous permet de vous dégager de toute responsabilité en cas d'infraction ou d'accident commis par l'acheteur.

Votre démarche est terminée vous pouvez cliquer sur le bouton « **Revenir à l'accueil** » puis cliquer sur le bouton « **Se déconnecter** » (situé en haut à droite de l'écran).

Vous devez maintenant remettre le code de cession à l'acheteur.

Vous pouvez à tout moment suivre l'état d'avancement de votre démarche en retournant sur « **Mon Espace Véhicule** » rubrique [**Mes démarches en cours**]¹.

¹ Voici les différents états qui peuvent être associés à votre demande en ligne (suite au verso) :

Abandonnée : demande annulée à votre initiative

En cours/ Analyse par le service instructeur : demande en cours d'analyse au Centre d'Expertise et de Ressources Titres. Cet état ne nécessite pas d'action de votre part.

II) L'acquéreur vous transmet ses informations personnelles pour que vous puissiez commencer à déclarer la vente (ou le don) en ligne. Dès que possible et au plus tard 15 jours après avoir débuté la démarche en ligne, vous devez retourner sur le site de l'ANTS pour reprendre et finaliser votre déclaration.

Étape 1 – Demandez à l'acquéreur de vous communiquer ses informations personnelles :

- *Nom de naissance* / Nom d'usage / Prénom / Sexe/ Date de naissance/ Ville de naissance/ Lieu de naissance/ Département de naissance.

Étape 2 – Commencez la déclaration de la vente en ligne sur le site de l'ANTS

Rendez-vous sur : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

- Cliquez sur « **Mon Espace** » (bouton situé en haut à droite de l'écran).
- Si vous possédez déjà un compte **FranceConnect** (impots.gouv.fr, ameli.fr, idn.laposte.fr, **mobile connect et moi**), allez à la rubrique [**Je possède déjà un compte, je m'identifie**] et cliquez sur le bouton « **S'identifier avec FranceConnect** ». Choisissez le compte que vous possédez et identifiez-vous. Si vous n'avez pas de compte **FranceConnect** vous pouvez en créer un (**voir troisième page**).
- Une fois sur le tableau de bord cliquez sur le bouton « **Mon Espace Véhicule** ».
- Dans la rubrique [**Effectuer une nouvelle demande**]/[**Type de demande**], cliquez sur le menu déroulant et sélectionnez :
 - « **Je vends ou je donne mon véhicule** »
 - Cliquez sur « **Ajouter une demande** ».

Première étape [Pour commencer] :

- [Je fais la démarche] Cliquez sur « **Pour moi-même** ».
- [Numéro d'immatriculation] Notez le **numéro d'immatriculation exactement comme il est inscrit sur votre carte grise en majuscules (sans oublier les traits d'union (dits tirets du 6 ou tirets du milieu) le cas échéant)**.
- Cliquez sur « **Démarrer la procédure** ».

Deuxième étape [Identité de l'acquéreur] :

- Renseignez les informations personnelles de l'acquéreur.
- « **Avant de poursuivre, veuillez vérifier votre saisie, aucune modification ne sera possible. En cas d'erreur, vous devrez abandonner cette démarche et en créer une nouvelle.** »
- Cliquez sur « **Poursuivre** ».

Troisième étape [Déclaration de cession] :

- Notez bien le « **Numéro de la démarche** ».
- Notez également le « **Code de cession du véhicule** » (ce code est à **transmettre à l'acquéreur**).
- **Téléchargez et imprimez le « Certificat de Situation Administrative »** (document à **transmettre à l'acquéreur**).
- Allez à la phrase « **Pour télécharger et imprimer le document de déclaration de cession...** » et cliquez sur le lien « **ici** ».
- **Téléchargez et imprimez le formulaire cerfa n° 15776*01.**
- **Sortez de la démarche à cette étape.**

Étape 3 – Rencontre et transaction avec l'acquéreur

- Transmettez à l'acquéreur le **certificat de situation administrative** (daté de **moins de 15 jours**).
- Remplissez avec lui **les deux exemplaires** du certificat de cession.
- **Conservez bien l'exemplaire n°1 et remettez-lui l'exemplaire n°2** ainsi que la **carte grise barrée et signée sans oublier le code de cession**.

Étape 4 – Retournez sur le site de l'ANTS pour finaliser la déclaration de la vente (ou du don) en ligne :

- Reconnectez-vous sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> en utilisant exactement le **même compte** que celui dont vous vous êtes servi pour débiter la démarche.
- Une fois sur le tableau de bord cliquez sur le bouton « **Mon Espace Véhicule** »
- Dans la rubrique [**Mes démarches en cours**], tapez le **numéro de votre démarche (dans le cadre où une loupe est visible)** puis cliquez sur le bouton « **Pour voir mes démarches en cours, cliquez ici** ».
- Dans la colonne [**Actions**] si le menu déroulant indique « **Reprise** », cliquez sur le bouton « **Ok** ».

Troisième étape [Déclaration de cession] :

- Cliquez sur « **Finaliser** ».
- Remplissez les champs demandés des rubriques [**Informations liées à la cession**] et [**Adresse de l'acquéreur**].
- Cliquez sur « **Poursuivre** ».

Quatrième étape [Récapitulatif] :

- Relisez bien les informations que vous avez saisies.
- **Lisez attentivement les conditions légales d'utilisation** elles vous engagent sur l'exactitude des informations que vous transmettez puis **cochez les cases correspondantes**.
- Cliquez sur « **Valider** ».

Cinquième étape [Finalisation], téléchargez et imprimez :

- le « **Récapitulatif de la demande** » qui est un « **Accusé d'enregistrement de la déclaration de cession** ». Ce document vous **permet de vous dégager de toute responsabilité en cas d'infraction ou d'accident commis par l'acheteur**.

Votre démarche est terminée vous pouvez cliquer sur le bouton « **Revenir à l'accueil** » puis cliquer sur le bouton « **Se déconnecter** » (situé en haut à droite de l'écran).

Vous pouvez à tout moment suivre l'état d'avancement de votre démarche en retournant sur « **Mon Espace Véhicule** » rubrique [**Mes démarches en cours**].

En attente télédéclarant : demande d'information ou de document complémentaire nécessaire à la validation de votre demande. Il faudra vous reconnecter avec le même compte qui a servi à effectuer cette démarche, cliquer sur « **Mon Espace Véhicule** », aller à la rubrique [**Mes démarches en cours**] et cliquer sur le bouton « **Pour voir mes démarches en cours, cliquez ici** ». Si votre démarche n'apparaît pas, tapez le **numéro de votre dans le petit cadre [Rechercher dans la liste] (où apparaît une loupe)**, puis cliquez sur le bouton « **Pour voir mes démarches en cours, cliquez ici** ». Lorsque la démarche apparaît et qu'au niveau de la colonne [**Actions**] le menu déroulant affiche « **Reprise** » cliquez sur « **Ok** ».

Rejetée/ Rejetée CERT : demande rejetée par le Centre d'Expertise et de Ressources Titres.

Terminée : demande finalisée

Pour créer un compte **FranceConnect** rendez-vous *sur l'un* de ces 4 sites :

Création d'un compte **impots.gouv.fr**

Rendez-vous sur : <https://www.impots.gouv.fr> Cliquez sur « **Votre espace particulier** » (tout en haut à droite de l'écran). Dans la rubrique [**Création de mon espace particulier**], saisissez votre **numéro fiscal à 13 chiffres** (situé en haut à gauche de la **première page** de votre **dernière déclaration de revenus**), le **numéro d'accès en ligne à 7 chiffres** (également situé en haut à gauche de la **première page** de votre **dernière déclaration de revenus**) et le **revenu fiscal de référence** (montant figurant sur la **page de garde** de votre **dernier avis d'impôt sur le revenu** dans le cadre « **Vos références** » ou sur le **dernier avis de taxe d'habitation**). **Créez votre mot de passe et saisissez votre adresse mail**. Vous avez **24 h** pour confirmer la création de votre compte en cliquant sur le **lien d'activation** reçu par mail. Plus d'informations sur : <https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/acceder-mon-espace>

Création d'un compte **ameli.fr**

Rendez-vous sur : <https://assure.ameli.fr> À la rubrique [**Je veux un compte**], cliquez sur « **Je crée mon compte** ». Renseignez votre **nom de naissance**, **n° de sécurité sociale**, **date de naissance**, **code postal** et cliquez sur « **Continuer** ». Vous recevrez un **code provisoire par courrier sous 8 jours**. Après obtention du **code provisoire**, retournez sur <https://assure.ameli.fr> À la rubrique [**J'accède à mon compte**], entrez votre **numéro de sécurité sociale** ainsi que votre **code provisoire** puis cliquez sur « **Valider** ». Une page s'affichera alors pour vous inviter à créer un **code définitif à 8 chiffres**. Si vous souhaitez accéder directement à votre compte, sans attendre les 8 jours pour la délivrance de votre code provisoire, il faudra renseigner, en plus des informations précédemment citées, les informations personnelles suivantes : **une partie des chiffres de votre carte bancaire et une partie du numéro de série de votre carte vitale**.

Création d'un compte **idn.laposte.fr**

<https://www.idn.laposte.fr> Cliquez sur « **Je m'inscris** » et saisissez votre **adresse mail** puis cliquez sur « **Valider** ». Remplissez le **formulaire d'inscription**. Cliquez sur le **lien d'activation** envoyé sur votre **adresse mail**. Tapez le **code reçu par sms** et choisissez un **jour pour que le facteur puisse vérifier votre identité**. Après le passage de votre facteur, vous recevrez un **e-mail confirmant l'activation de votre Identité Numérique**.

Création d'un compte « **mobile connect et moi** » (pour les **abonnés Orange** (bientôt disponible pour d'autres opérateurs))

Téléchargez gratuitement l'application « **mobile connect et moi** » sur votre téléphone, soit sur **Google Play** (smartphone sous android) soit dans l'**App Store** (smartphone sous iOS). **Ouvrez l'application téléchargée** et saisissez votre **numéro de téléphone**. **Créez votre code confidentiel à 4 chiffres** et renseignez votre **adresse mail**. Confirmez votre adresse mail en cliquant sur le **lien** qui vous a été envoyé et suivez les instructions sur votre téléphone pour **scanner** ou **photographier** votre **pièce d'identité** (carte nationale d'identité ou passeport). Pour finir, prenez vous en photo pour finaliser la création de votre identité numérique.

Vous pouvez maintenant vous connecter sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>. Dans la rubrique [**Je possède déjà un compte, je m'identifie**], cliquez sur « **S'identifier avec FranceConnect** » et identifiez-vous à l'aide du compte que vous venez de créer. Ces identifiants **FranceConnect** sont également utilisables pour les pré-demandes de Carte Nationale d'Identité (CNI), les pré-demandes de passeport et les démarches relatives au permis de conduire.

Si vous avez en votre possession le **code confidentiel de votre carte grise** et que vous ne souhaitez pas créer de compte **FranceConnect**, vous pouvez créer un **compte ANTS** en suivant la procédure ci-dessous.

Création compte **ANTS**

Rendez-vous sur : <https://ants.gouv.fr> et cliquez sur « **Mon Espace** » (bouton situé en haut à droite de l'écran). Allez à la rubrique [**Je crée un compte**]/[**En remplissant les champs suivants**]. Renseignez vos informations personnelles (**Nom de famille**, **Prénom**, **Adresse**) puis recopiez le **code** (captcha) et **cochez la case** « **J'accepte les conditions générales d'utilisation et les règles de confidentialité** ». Connectez-vous à votre boîte mail pour confirmer la création de votre compte en cliquant sur le **lien d'activation contenu dans le mail** qui vous a été **envoyé par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)** intitulé « **Site ANTS : confirmez votre compte** ». En cliquant sur le lien vous êtes redirigé vers la page [**Vous y êtes presque !**]. Finalisez la création du compte en **définissant un mot de passe**. Il faudra également renseigner votre **civilité** et **créer une question secrète (attention : ne perdez pas la réponse à cette question !)**. Vous êtes maintenant connecté au site et pouvez commencer votre démarche. Un **second mail de l'ANTS** vous sera envoyé, il contient votre **identifiant**.

Pour vous connecter les fois suivantes avec votre compte ANTS, allez la rubrique [**Je possède déjà un compte, je m'identifie**] / [**Avec mon compte ANTS**] et identifiez-vous à l'aide du compte que vous avez créé. Ce **compte ANTS** est également utilisable pour les **demandes de duplicata de CI**, les **demandes de changement d'adresse de CI** ainsi que pour les **pré-demandes de Carte Nationale d'Identité (CNI)**, les **pré-demandes de passeport** et les démarches relatives au **permis de conduire**. Cependant, si vous souhaitez effectuer un **changement de titulaire** suite à l'achat d'un véhicule ou effectuer une **téléprocédure complémentaire**, il vous faudra obligatoirement vous connecter via **FranceConnect**.